

La directrice départementale des Finances publiques apporte des précisions

La Directrice départementale des finances publiques a tenu à apporter des précisions à la suite de l'article paru le 3 octobre dans notre édition locale, relatif au forum des membres du collectif bressan « vive les services publics ». Article évoquant notamment « l'irréalisme des solutions proposées » et des « services dégradés ». Elle nous a fait parvenir le texte suivant :

« Le projet de nouveau réseau de proximité des finances publiques pour les services de Saône-et-Loire résulte d'une démarche de concertation associant notamment les élus qui a conduit la DDFIP à proposer des évolutions au projet initial présenté, traduisant sa volonté d'une réorganisation adaptée à la réalité des besoins exprimés par territoire.

À Louhans, un service pour les collectivités et un pour les particuliers

Ainsi, à Louhans, le projet prévoit un service de gestion comptable (pour les questions relevant de la cantine, de la crèche, des loyers, ... émis par les collectivités) et le maintien d'une antenne du

service des impôts des particuliers (pour les questions relevant de l'impôt).

De plus, les usagers disposeront de nouveaux accueils de proximité, couvrant l'ensemble des missions, implantés sur la Bresse, notamment sur les résidences des anciennes trésoreries et au sein des maisons de services au public et des maisons France service en cours de constitution. Les modalités d'organisation de ces accueils seront définies de concert avec les élus locaux.

Ainsi, quel que soit le point de contact des services des finances publiques, ce nouveau réseau permettra d'apporter une réponse ou une solution aux démarches des usagers les plus simples comme les plus complexes.

L'accueil sur rendez-vous pour les entreprises qui sera mis en place à compter du 1^{er} janvier 2020 sera poursuivi avec la mise en place de la réforme.

Enfin, il est observé qu'aucun agent de la trésorerie de Louhans ni d'aucun des services du Centre des Finances Publiques de Louhans ne répond au patronyme de Tommasi dont vous relatez les propos dans votre article. »

JSL - 22 / 10 / 19
Bresse page 15